

N° 3
juin
2025

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO



Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Revue de Géographie du Poro
Université Peleforo Gon Coulibaly
Korhogo – Côte d'Ivoire

Indexations



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165>

Éditorial

L'histoire de la production du savoir géographique, a été conçue et l'est toujours à partir de la dynamique d'une pensée et d'un discours scientifique.

Cette production du savoir géographique touche aux méthodes, aux concepts, aux théories, aux emprunts de la discipline et à sa place dans la sphère des sciences. Elle concerne l'objet de la géographie comme un corps de savoir spécifique dans le corpus scientifique. D'une pensée de la géographie qui privilégie la description des faits pour atteindre l'explication par une démarche inductive, vision utilisée par les principaux fondateurs de la géographie, elle parvient à l'explication des phénomènes étudiés.

Trouver des réponses aux questions d'aujourd'hui, c'est dépasser l'étude des apparences visibles pour se pencher aussi sur les rôles invisibles de l'espace dans la vie de chacun et dans le fonctionnement de la société. La géographie cherche dans ce contexte à devenir une science nomothétique avec des chercheurs qui suivent simultanément deux voies. La première qui est une quête de similarité présente dans la diversité des espaces et, à partir d'elle des règles (voir des lois) qui caractérisent l'organisation de l'espace par l'homme. Et la deuxième, celle d'un recours à la démarche déductive comme méthode scientifique.

Quant au discours scientifique, il privilégie d'une part l'analyse spatiale, la recherche de règles, voire de lois dans la répartition des objets dans l'espace. A ce titre, il s'efforce d'analyser les formes spatiales en mettant en évidence les processus à l'œuvre. Et d'autre part, il recherche le sens de ces formes spatiales, sens qu'elles ont pour les divers groupes utilisateurs de l'espace à titre permanent ou temporaire. Tout en ne perdant pas de vue que la pensée et le discours doivent nourrir la science géographique, le rôle du géographe n'est-il pas alors de produire des connaissances utiles pour expliquer les comportements humains dans l'espace et d'en analyser les conséquences ? Pour ce faire, la Géographie s'est appropriée des outils et des techniques tels que le Système d'Information Géographique qui ont fait d'elle une des sciences avec lesquelles il faut compter face aux nombreux enjeux d'un monde dynamique.

En clair, la Géographie se positionne comme la science de prise de décision, voire la science de l'avenir. **GEOPORO** se présente alors comme la plateforme de publication et de publicisation des recherches des géographes d'ici et d'ailleurs soucieux par la qualité de leur contribution à participer aux prises de décisions dans leur environnement socio politique, économique et culturel. Cette revue est dotée d'un conseil scientifique et de lecture international.

Par **KONAN Kouamé Hyacinthe**

**« GEOPORO » LA REVUE DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE DE L'UNIVERSITE
PELEFORO GON COULIBALY**

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication

KOFFI Brou Emile, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en Chef

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du Secrétariat

- Dr KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO KPAKA Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr COULIBALY Moussa, Maître-assistant, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DOSSO Ismaïla, Assistant, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNACIONAL

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
7. BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
8. GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
9. VIGNINOUS Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
10. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
11. SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
12. MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
13. NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
14. KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)

15. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
16. VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
17. DIBI-ANOH Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
18. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
19. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
20. Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoécologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)
21. YANOOGO Pawendkigou Isidore, Professeur Titulaire de Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONALE

1. KOFFI Simplicite Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
3. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
4. KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
6. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ALLA Kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
12. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

16. KAMBIRE Sambu, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
18. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
19. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
20. MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
21. SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
22. ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
23. BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
24. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)

1. Note aux contributeurs

«**GEOPORO**», la revue du département de géographie de l'université Peleforo Gon Coulibaly fondé *en 2023* est un espace de diffusion de travaux originaux des Sciences géographiques. Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser le contexte d'étude, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique ; Hypothèse et Intérêt de l'étude compris) ; Outils et Méthode ; Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Les notes infrapaginales sont à proscrire. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. Le nombre de pages du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Book antiqua, taille 12, interligne 1.5) ne doit pas excéder 15. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua 12 gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua 12 gras italique), 1.2.1. Troisième niveau (Book antiqua 12 italique).

1.2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 11). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations (figures, tableau, photos et schéma) doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. La citation des passages

Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation

Elles sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. SY. 2008, p. 18) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples: - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est «d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...)» - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

2.3. Les divers éléments d'une référence bibliographique

Ils sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.4. Les références bibliographiques

Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », *Revue de Géographie BenGéO, Bénin*, 26, pp.165-196.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL), la date et l'heure de consultation.

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45 par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes.

3.6. Plan : Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

3.7. L'année et le numéro de page doivent accompagner un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : KOFFI S. Y. *et al.* (2023, p35) ou (ZOUHOULA B. M. R. N., 2021, p7).

Résumé : dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (y compris le titre de l'article).

Introduction : elle doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude.

Outils et méthode : l'auteur expose uniquement ce qui est des outils utilisés lors des enquêtes entre autres et l'approche méthodologique.

Résultats : l'auteur expose ses résultats qui sont issus de la méthodologie annoncée dans Outils et méthode (pas les résultats d'autres chercheurs). Il doit également faire l'analyse des résultats en traduisant l'explication de la relation entre les différentes variables, objet de l'article.

Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs pour dégager les différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus de deux pages.

Conclusion : elle devra être concise et précise.

Enfin, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions. La Revue **GEOPORO** reçoit en continu les contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Le nombre d'instructions pour accepter une contribution est de 1 (une) au moins. Un article accepté pour publication dans **GEOPORO** exige de ses auteurs une contribution financière de 50 000 FCFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

RENOVATION URBAINE IN SITU DES QUARTIERS PRECAIRES : LE CAS DE VRIDI 3 DANS LA COMMUNE DE PORT-BOUET (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE)

IN SITU URBAN RENOVATION OF SLUM AREAS: THE CASE OF VRIDI 3 IN PORT-BOUET (ABIDJAN, IVORY COAST)

Patrick Juvet KOUASSI

Enseignant-Chercheur, Université Félix Houphouët-Boigny Boigny Abidjan (Côte d'Ivoire, Institut de Géographie Tropicale (IGT), Equipe de Recherche Espace Système et Prospective (ERESP), E-mail : kpatrickjuvet@yahoo.fr

Résumé

Il est illusoire d'imaginer un futur sans bidonvilles, c'est pourquoi les approches ont évolué. Il ne s'agit plus de « raser les bidonvilles », mais de les réhabiliter, sans négliger de construire de nouveaux logements. La modernisation des villes est devenue inéluctable. Cette problématique est d'actualité en Côte d'Ivoire. C'est dans cette dynamique, en début des années 2000, que plusieurs quartiers précaires de la ville d'Abidjan ont amorcé le processus de restructuration pour intégrer la capitale économique de Côte d'Ivoire.

L'objectif de cette étude est axé sur la résorption des quartiers précaires précisément le cas de Vridi 3 dans la commune de Port-Bouet. Il vise à comprendre les différentes mutations faites dans ce quartier jusqu'à la résorption de l'habitat précaire. Dans le but d'atteindre cet objectif, la présente étude s'est appuyée sur différents outils de collecte des données entre autres la recherche documentaire, l'enquête de terrain à travers des guides d'entretien auprès des autorités municipales, chefs du quartier et président d'association de jeunesse. Les enquêtes se sont aussi déroulées auprès de 210 chefs de ménages. Cette présente étude fait état de ce que plusieurs mutations ont été opérées à Vridi 3. Les constructions anarchiques initialement réalisées de baraque, ont quasiment disparus au détriment des habitations résidentielles, de l'habitat évolutif dominé par des cours communes en bandes individualisées. Malgré ces différentes transformations opérées son cadre de vie demeure toujours insalubre. Vridi 3 est devenu un quartier composé d'une importante population cosmopolite constitué de plusieurs couches sociales avec des revenus variés.

Mots clés : Vridi 3, cadre de vie, condition de vie, habitat, modernisme, mutation

Abstract

It's unrealistic to imagine a future without shantytowns, which is why approaches have evolved. It's no longer a question of "razing the slums", but of rehabilitating them, without neglecting to build new housing. The modernization of cities has become inescapable. This is a topical issue in Côte d'Ivoire. It was with this in mind that, in the early 2000s, a number of precarious neighborhoods in Abidjan began the process of being restructured and integrated into the economic capital of Côte d'Ivoire. The aim of this study is to focus on the resorption of precarious neighborhoods, specifically the case of Vridi 3 in the commune of Port-Bouet. Its aim is to understand the various changes that have taken place in this district up to the point where the precarious housing has been absorbed. In order to achieve this objective, the present study relied on various data collection tools, including documentary research, field

surveys using interview guides with municipal authorities, neighborhood leaders and youth association presidents. Surveys were also carried out with 210 heads of household. This study shows that several changes have taken place in Vridi 3. The haphazard construction of shacks has all but disappeared, to the detriment of residential dwellings and open-plan housing dominated by communal courtyards in individualized strips. Despite these transformations, the living environment remains unhealthy. Vridi 3 has become a neighborhood with a large cosmopolitan population made up of several social strata with varying incomes.

Keywords: Vridi 3, living environment, living conditions, habitat, modernism, mutation

Introduction

La modernisation prônait un passage d'une société traditionnelle (agricole et rurale) à une société moderne (industrielle et urbaine). Il s'en est suivi alors des politiques qui favorisent l'urbanisation et la création de villes modernes et compétitives capables de dynamiser le développement économique du monde (J-P. Peemans, 1995, p.19). Ainsi, plus de la moitié de la population mondiale réside dans des zones urbaines depuis l'année 2008 et ce taux devrait atteindre 66% en 2050 (O. Moles, B. Varnai, 2018, p.4). La Côte d'Ivoire n'est pas restée en marge de ce phénomène d'urbanisation, avec un taux d'urbanisation passé de 32 % en 1975 à pratiquement 50% en 2014 selon l'Institut National de la Statistique (INS, 2014).

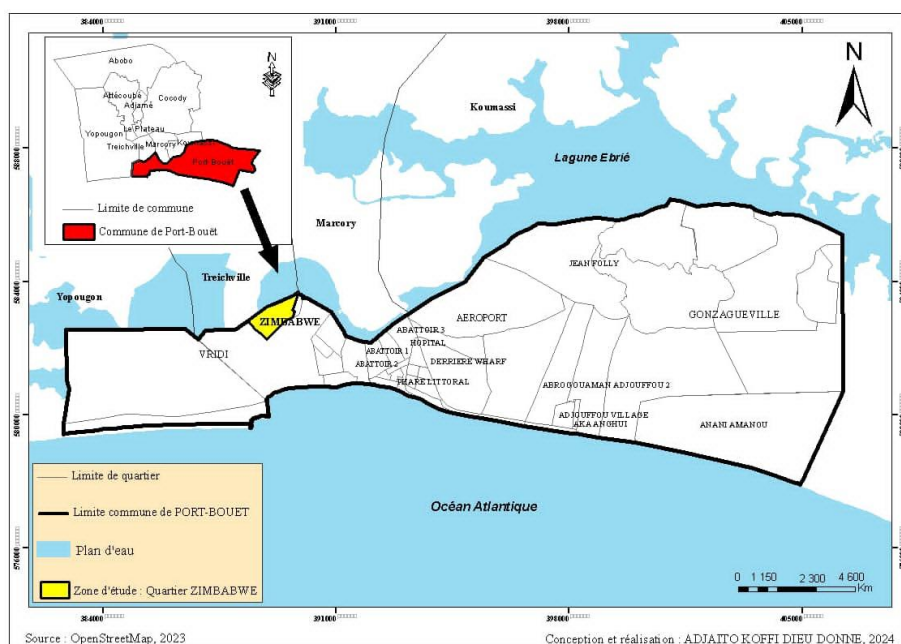
La ville d'Abidjan n'échappe pas non plus à cette dynamique de modernisation et ses corollaires. Abidjan, à l'instar des villes des pays en développement, est caractérisée par une urbanisation galopante. Cette urbanisation est liée à la pression démographique, produisant un véritable dysfonctionnement dont la principale expression est révélée par de larges secteurs d'habitat précaire considéré comme un symbole de mal développement urbain (Dorier-Aprill, 2007). Les quartiers précaires confortent les enjeux qui font la ville émergente aujourd'hui : pression foncière, sécurité alimentaire, changement climatique, besoins énergétiques, risques sanitaires, etc. C'est le cas de Vridi 3 connu sous le nom de Zimbabwe, d'antan quartier précaire de la commune de Port-Bouët. Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1998, la population de Port-Bouët était de 211 658 habitants, soit environ 6 % de la population de la ville d'Abidjan à cette époque. Vridi 3 a connu une résorption de son habitat précaire à l'issue d'une politique publique de logement social, économique, environnementale et urbanistique des opérations de

requalification ou de réhabilitation in-situ. Cette réussite d'aménagement urbain dans la ville d'Abidjan commençait à s'imposer comme la nouvelle norme. D'un habitat précaire fait généralement en matériaux de récupération et de bois, ce quartier a subi plusieurs mutations et pourrait être considéré comme un habitat évolutif combiné d'habitations verticales et d'habitations de moyen standing. Des équipements étatiques et privés parsèment l'espace de ce quartier, donnant ainsi une connotation d'un quartier régulier. Partant de ces constats, une question centrale se pose : comment se présente le quartier Vridi 3 après sa rénovation in situ ? L'objectif de cette étude est de comprendre les différentes mutations de ce quartier jusqu'à la résorption de l'habitat précaire. De façon spécifique, il s'agira d'appréhender l'élément déclencheur de la mutation de l'habitat, d'analyser les mutations de l'habitat et d'analyser l'aménagement réalisé suite à la rénovation urbaine.

1. Matériels et méthodes

1.1. Matériels

Vridi 3 communément appelé quartier Zimbabwe ou la pointe au fumeur était l'un des gros quartiers précaires de la commune de Port-Bouet. De par sa position dans la ville d'Abidjan, cette commune ne peut plus s'étendre spatialement parce que limitée dans la grande majorité par l'océan atlantique au sud et par la lagune Ebrié au nord et à l'ouest (carte 1) selon la DCGTx (1992)



Carte 1 : La localisation de la zone d'étude

La rénovation urbaine devient un enjeu d'intégration dans le tissu urbain.

Avec une superficie estimée à 30 hectares Ce quartier a un statut particulier du fait de sa proximité avec une zone industrielle et le domaine portuaire.

Sa population selon le recensement de 2014 était de 22 533 habitants, soit 5 886 ménages ; en 2021, cette population est estimée à 33 000 habitants (RGPH, 2021).

1.2. Méthodes

La méthodologie pour atteindre l'objectif de l'étude s'est appuyée sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain.

La recherche documentaire a consisté de façon générale à la consultation d'ouvrages portant sur la thématique (thèses, mémoires) et des ouvrages sur la rénovation urbaine et la restructuration des quartiers précaires des villes. D'autres documents comme des rapports d'organismes se rapportant au modernisme des quartiers précaires et le cadre et les conditions de vie des populations ont été aussi consultés. Aussi, a-t-elle permis de recueillir des données sur la rétrospective de l'espace d'étude (avant la restructuration et la rénovation urbaine) et celles se rapportant au processus de mutation du quartier Vridi 3. Les données statistiques recueillies sur la taille de la population sont issues de la base des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2014 et 2021. Deux cartes se rapportant à la localisation de la zone d'étude et à la répartition des infrastructures et équipements ont été fournies par l'Institut National de la Statistique (INS).

L'enquête de terrain s'est effectuée dans le mois de Mai 2024. Elle a consisté à l'observation, à l'inventaire, aux entretiens et à l'enquête par questionnaire. Concernant l'observation, elle a permis d'apprécier l'habitat et de procéder à l'inventaire des logements d'habitation, les équipements et les infrastructures réalisés dans la zone. Concernant la typologie de l'habitat, il a été classé en quatre catégories établies sur les critères combinant nature de matériaux de construction, et forme architecturale du logement d'habitation. Ainsi, les catégories d'habitat sont classées en ordre décroissant comme suit : résidentiel (Villa, immeuble de standing), Économique (maison simple, maison en bande, Immeuble), évolutif (cour commune, cours privatisée) et précaire (baraque). L'entretien a concerné les agents des services techniques de la mairie de Port-Bouet et un représentant du ministère en charge de la construction et du logement et de l'Urbanisme (MCLU) ; dans le but d'enquêter sur la

politique et la situation de l'administration publique, sur des questions d'urbanisation, d'infrastructures de base, les problèmes environnementaux, les formes de règlements de ces problèmes et leurs moyens de gestion. L'interview a concerné aussi le chef de quartier et le président des jeunes sur la rétrospectives et l'histoire du quartier, ainsi que les aménagements qui y sont réalisés. De façon pratique, à l'aide d'un dictaphone, une grille de questions dirigées leur a été soumise afin de cerner le processus de la rénovation urbaine. La collecte des données s'est achevée par un questionnaire adressé à 210 chefs de ménages concernant les attentes des populations par rapport aux aménagements et à l'amélioration de leur cadre de vie.

Le traitement des données a été réalisé avec le logiciel Excel de Microsoft qui a permis d'établir des tableaux de synthèse et des graphiques. Pour les cartes, le fond cartographique qui a servi de base est un fichier numérique du parcellaire du quartier Vridi 3 fourni par le cadastre. Ce parcellaire a été actualisé à l'aide du logiciel Arc GIS 10.5 pour éditer les cartes. Les données de ces investigations qui ont fait l'objet de traitement statistique et cartographique ont conduit aux résultats.

2. Résultats

2.1. Une mutation de l'habitat suite à une politique d'acquisition foncière provisoire

Ce quartier fondé en 1963, était réputé pour le fumage de poisson, d'où son surnom la pointe au fumeur. Cette activité était principalement exercée par une population non ivoirienne ; notamment, les mossis, les malinkés, les ghanéens et les maliens.

C'est un secteur enclavé par les usines du port. L'espoir d'une légalisation imminente de l'occupation des terrains naît chez les habitants de ce quartier au lendemain des premières élections municipales à candidatures multiples en 1980. Cet espoir se fonde sur certains actes du tout jeune conseil municipal, qui rebaptise le quartier, avec la dénomination officielle de Vridi-III. En 1983, la municipalité pose un deuxième acte ; le lancement d'un programme d'équipements, avec le concours technique et financier de l'Agence de Coopération et d'Aménagement (ACA, France). Ce programme de lotissement, comprend l'ouverture d'une piste d'accès pour désenclaver le quartier, la pose d'une benne à ordures, la construction d'un hangar à usages multiples (faisant office de foyer des jeunes), et l'installation de latrines. Après ces réalisations, les propriétaires se voient assujettis par la municipalité au paiement d'une taxe

d'occupation du domaine public. Le montant de l'imposition est fonction de la superficie de la parcelle occupée ; le tarif de base étant de 100 F.CFA/mensuel par mètre carré. La population a vite fait d'interpréter cette taxe, voire l'assimiler à une provision (ou avance), dans la perspective d'une attribution de parcelle de terrain communal et ne croient plus à un déguerpissement. Cette position s'est enrichit avec le défi réusit, de sécurité pour la lutter contre les délinquants, les bandits, les assassins. Cette interprétation est très fortement ancrée, en dépit de la précision des termes de l'attestation provisoire délivrée aux personnes concernées, et dans laquelle on peut lire :

L'occupant "déclare occuper une parcelle à titre essentiellement précaire et révoable sans autorisation administrative, qu'il reconnaît que la présente attestation ne donne droit à aucun titre de propriété et qu'il s'engage à évacuer les lieux sans prétendre à un quelconque dédommagement pour expropriation dès que les besoins des autorités administratives l'exigeront" (Antoine Philippe et al., 1987).

Cependant, pour l'amélioration des conditions de vie des résidents, l'Etat a construit une école primaire et réaliser des grands travaux d'aménagement. Un Comité de Gestion du Quartier (CGQ) s'est mis en place et a participé au découpage du quartier en 12 îlots. Certains propriétaires de parcelle ont vite fait de revendre leur terrain à d'autres acquéreurs à des coûts assimilables à ceux des terrains réguliers.

2.2. Vridi 3, un quartier en constante transformation de son habitat et de son contenu démographique

2.2.1. Des habitations dominées par les cours communes individualisées et des habitations résidentielles au détriment des maisons précaires

A Zimbabwe plusieurs formes d'habitat ont été rencontrées. Cette multitude d'habitations donne un paysage assez particulier à ce quartier en perpétuel transformation (tableau 1).

Type d'habitat	Pourcentages
Cours commune en bande individualisée	67,60%
Maison en étage	1,50%
Villa luxueuse sans étage	1%
Maison simple	11,80%
Cours commune	15,70%
Cabane / maison en bois	2,40%

Tableau 1: Type d'habitat dans le quartier

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Contrairement aux années précédentes, les constructions en dur et l'apparition de nouveaux bâtiments parsèment le paysage du quartier. Ce nouveau modèle d'habitat évolutif avec les cours communes en bandes individualisées (67,60%), occupe une part importante dans la manière de construire des opérateurs privés. Puis les cours communes (15,70%) qui était la manière d'habiter en famille ou en groupe de famille ont nettement diminué au profit des cours communes individualisées. La planche 1 montre les photos de l'habitat évolutif, les cours communes en bandes individualisées et les cours communes dans ce quartier.



Photo 1 : Vue intérieur d'une cour commune en bande individualisées

Cliché : SESSEGNON Armel, 2024



Photo 2 : Vue intérieur d'une cour commune

Cliché : SESSEGNON Armel, 2024

Planche photographique 1 : Le type d'habitat évolutif dominant à Vridi 3

La cour commune en bandes individualisée à Vridi 3 est la forme évoluée de la cour commune. Ce modèle d'habitation se trouve principalement dans les îlots situés le long de la lagune du quartier, quelques-uns éparpillés à l'entrée et au sein du quartier. De nouvelles formes d'habitations comme les maisons en étage, les villas luxueuses sans étage, les maisons simples, interdites ou inexistantes dans les quartiers précaires, commencent à faire leur apparition. Ils sont occupés par 14,30% des ménages. La planche photographique 2 présente ce type d'habitat économique dans le quartier.



Photo 3 : Vue d'un bâtiment en hauteur dans le quartier Vridi 3

Cliché : SESSEGNON Armel, 2024



Photo 4 : Vue d'une maison simple

Cliché : SESSEGNON Armel, 2024

Planche photographique 2 : Les types d'habitat économique à Vridi 3

Ces différentes constructions sont localisées pèle-mêle et un peu dispersées dans le quartier. Elles sont édifiées sur des surfaces comprises entre 150 et 200 m² et toutes sont situées en bordure d'un axe de circulation.

Les anciennes formes d'habitations précaires, tendent à disparaître du paysage de Vridi 3 et ce sont 2,40% de ménages qui continuent d'occuper ce type d'habitat. La photo 5 montre un exemple de bâti précaire d'habitation.



Photo 5 : Maison précaire fait en bois et matériaux de récupération

Cliché : SESSEGNON Armel, 2024

Ces maisons précaires se retrouvent sur les îlots à l'intérieur du quartier, le long de la voie principale qui le dessert. Une telle cohabitation de ces formes d'habitations précaires aux autres types d'habitations donne une image encore précaire de ce quartier alors qu'il tend à se moderniser.

2.2.2. L'évolution socio-professionnelle et démographique du quartier

Depuis les années 1980, le quartier la pointe aux fumeurs, subit une transformation notable sous la direction de la mairie. En 1988, la population de ce quartier qui était de 485 habitants est passée en 2014 à 22 533 habitants et en 2021 à 33 000 habitants (figure 1).

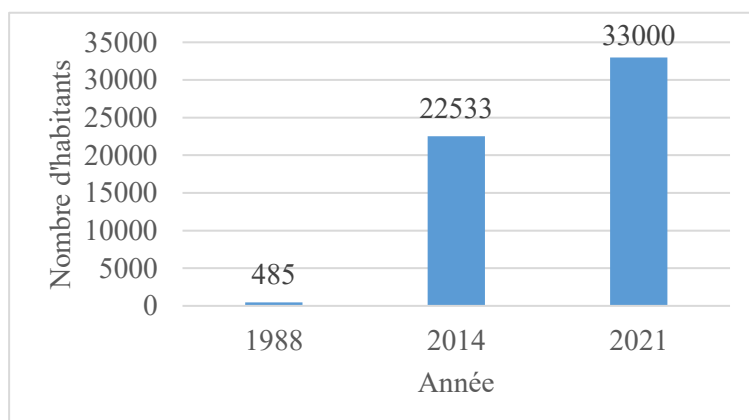


Figure 1 : Evolution de la population de Zimbabwe (la pointe aux fumeurs)

Source : RGPH 1988-2014-2021.

L'évolution démographique de Zimbabwe se manifeste de façon progressive entre 1988 et 2021. Cette situation s'explique par l'opération de restructuration progressive survenue dans le quartier, par l'exode de la population pour des besoins de viabilisation du site, à la situation du loyer très modéré et accessible à tous, et surtout de sa proximité à la zone industrielle portuaire. Cette croissance galopante et spectaculaire survenue en l'espace de quelques années s'explique par la saturation des quartiers centraux et une accentuation très importante du déséquilibre emplois/logements.

Jadis dominé par une population non ivoirienne, ce quartier restructuré regorge actuellement une population cosmopolite avec pour dominance une forte population ivoirienne représentant 67,14% de l'effectif (figure 2).

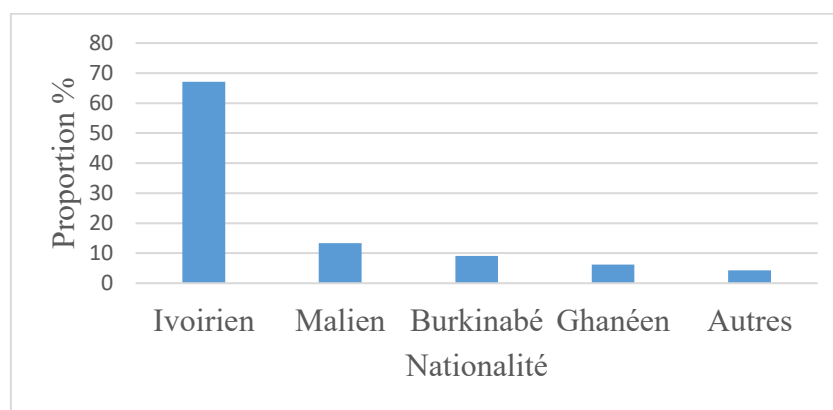


Figure 2 : Répartition de la population de Vridi 3 selon la nationalité

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Cette population non ivoirienne qui représente 32,86% dans ce quartier, reste très élevée par rapport à l'ensemble du territoire (22%) selon le RGPH (2021, p.4). Le quartier Zimbabwe à l'origine est une terre Ebrié mais les premières ethnies qui l'ont habité était les Mossis qui travaillaient dans les bateaux de pêche et devraient trouver un endroit pour le fumage de leur poisson. La majorité des chefs de ménages rencontrés sont de sexe masculin environ 63% contre 37% de sexe féminin. On note une valorisation du niveau d'instruction dans le quartier avec 74,29% de chefs de ménage ayant fait l'école contre 25,71% d'analphabètes. Ce constat marque une mutation du contenu démographique des habitants de ce quartier. Davantage d'individus ayant un niveau intellectuel moyen s'installe à Zimbabwe. Cependant, les

chefs de ménages ont des niveaux d'étude relativement acceptable ; 29,05% des chefs de ménages ont un niveau secondaire et 22,86% des chefs de ménages se sont arrêtés au primaire. Ces niveaux d'étude de ces chefs de ménage permettent d'établir un lien entre le niveau d'étude et la catégorie socio-professionnelle (Tableau 2).

Statut socio-professionnel	Nombre de chef de ménage	Pourcentages
Travailleurs indépendants	96	47,06%
Fonctionnaires	7	3,40%
Employés au privé	21	10,30%
Sans emploi	80	39,20%

Tableau 2: Répartition des chefs de ménages selon le statut socio-professionnel

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Le niveau d'étude bas dans le quartier justifie le taux élevé d'ouvriers non qualifiés dans ce quartier.

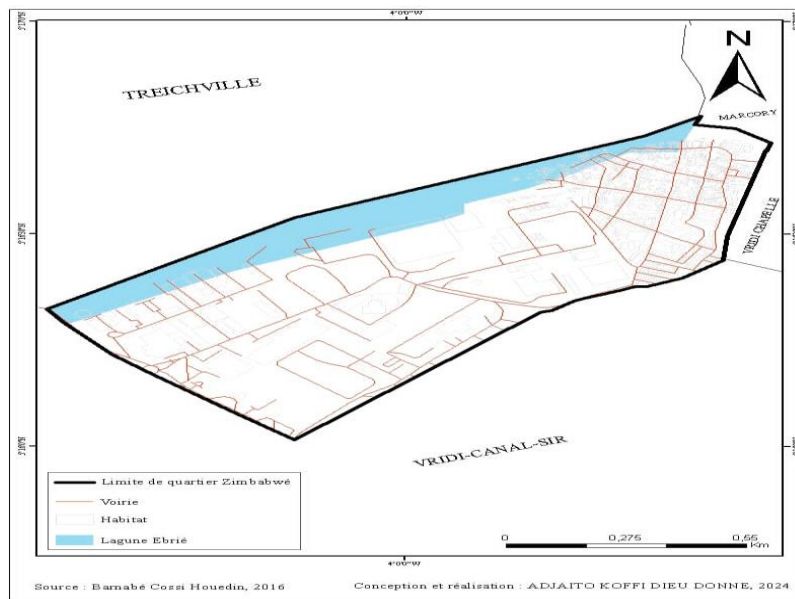
A Zimbabwe, le statut socio-professionnel de la quasi-totalité des chefs de ménages interrogés sont des sans-emploi (39,20%) exerçant principalement dans le commerce, le fumage et la vente du poisson. Ce quartier regorge majoritairement des travailleurs indépendants comme les artisans, les maçons, les plombiers, les tenanciers de maquis, de bars et de restaurants, les chauffeurs, les manœuvres, les ferronniers, les tapissiers, etc. qui font 47,06%. En outre, on y trouve des fonctionnaires (3,40%) et des employés du privé (10,30%).

3.3. L'aménagement réalisé suite à la rénovation urbaine

Lors de la mutation de son habitat, des infrastructures et équipements de base se sont mis en place dans le quartier Vridi 3 au fil des années. Ces réalisations sont des interventions sociales et humanitaires. Elles proviennent des organisations internationales et des autorités locales. En plus de ces différentes réalisations notons une forte implantation des activités économiques du secteur informel exercée par la population du quartier qui englobe les activités commerciales.

Les populations venues de part et d'autre dans le but du fumage du poisson en 1963, vivaient dans ce quartier sans électricité. En 1995, suite à la restructuration, le quartier, la pointe aux fumeurs, est relié au réseau d'électricité de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) et l'ensemble du quartier est totalement électrifier. Les enquêtes de terrain ont montré que 97,50% des ménages enquêtés disposent d'un abonnement à la CIE. Cependant, 2 % des ménages utilisent des panneaux solaires.

De même, ce quartier est totalement raccordé au réseau d’approvisionnement en eau de la Société de Distribution d’eau en Côte d’Ivoire (SODECI). Dans le quartier, 87,20% des chefs de ménages utilisent l’eau de la SODECI et payent leurs différentes factures dans les points de vente agréés, 10,80% utilisent les pompes fontaines et seulement 1,50% ont recours aux puits. Concernant les voies de circulation, elles ne sont pas bitumées mais sont toutes aménagées et reprofilées pour la libre circulation des véhicules, et des engins à deux ou trois roues. La carte 2 présente la structuration du quartier par les voies de circulation.



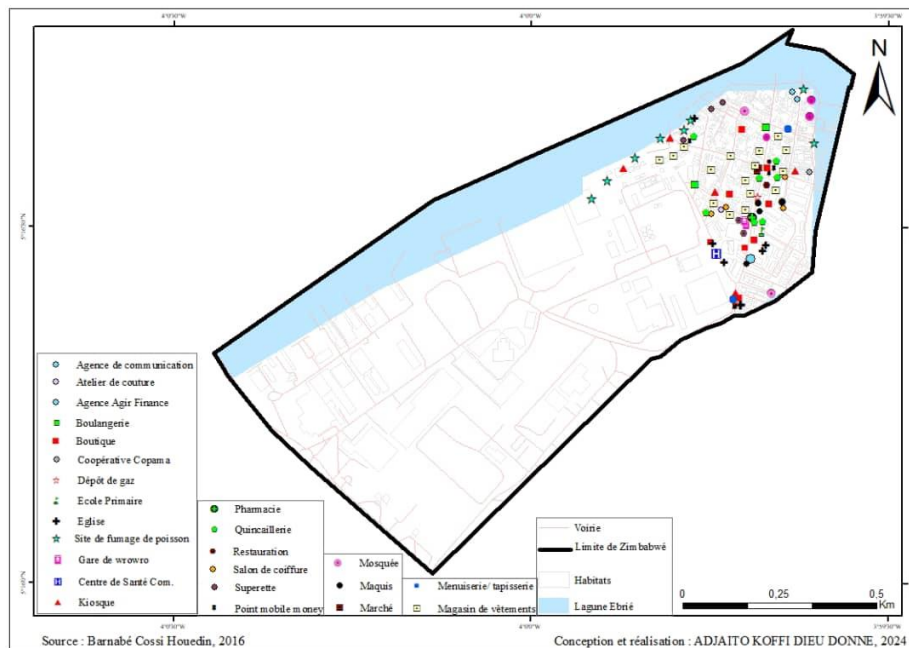
Carte 2 : le réseau routier dans le quartier Vridi 3

Le maillage du réseau routier suit l’architecture des îlots constitués. Les rues sont relativement larges et s’entrecroisent pour constituer la trame urbaine. La photo 6 montre l’aperçu d’une rue.



Photo 6 : Vue d’une rue d’accès au quartier
Cliché : SESSEGNON Armel, 2024

Aux abords de ces rues foisonnent une multitude d'activités commerciales et de services notamment des agences de communication, des ateliers de coutures, des agences de finances, des boutiques, des dépôts de gaz, une école primaire publique, des églises de toutes confessions religieuses, une gare routière, un centre de santé communautaire publique, une pharmacie, une boulangerie, des kiosques, des quincailleries, des restaurants, des salons de coiffures, des superettes, des maquis, etc. La carte 3 montre la répartition de ces équipements dans le quartier.



Carte 3 : Infrastructure ou équipement ou activité commerciale à Zimbabwe

Les aménagements structurels ont permis l'implantation des infrastructures et des équipements dans le quartier. A travers l'observation de la carte, les différentes infrastructures ou équipements et des activités commerciales dans le quartier Vridi 3 sont inégalement réparties sur l'espace, principalement localisés dans le secteur ancien. Le nouveau secteur récemment constitué, en est fortement dépourvu ; ce qui constitue un réel handicap pour les ménages qui sont obligés de parcourir quelques centaines de mètres pour des besoins de service. L'apport et la réalisation de ces infrastructures ont participé à la mutation de ce quartier.

3. Discussion

La Côte d'Ivoire est en train de reformer sa politique nationale en matière de l'habitat. Cette réforme s'inscrit dans un contexte global de revue de l'ensemble du secteur urbain. Dans sa nouvelle politique, l'Etat ivoirien entend désormais s'attaquer aux

quartiers spontanés par la restructuration en procédant à des régularisations foncières. En effet, caractérisés généralement par trois formes de précarité (urbaine, sociale et foncière), ces quartiers défavorisés représentent un défi majeur d'ordre politique, social, économique, environnemental et sanitaire pour les autorités publiques. L'ampleur des défis à relever par les autorités doit amener à une prise de conscience sur l'urgence d'intervenir en quartiers précaires pour leur réhabilitation, restructuration ou résorption (T. L. Sassy, A. Kouamé, O. D. Gbocho, 2023, p. 242 et AFD, 2014, p 2). Cette politique urbaine de régularisation des quartiers précaires s'appuie sur des programmes ou des projets de coopérations. C'est le cas de Vridi 3 qui a débuté en 1983 avec le concours technique et financier de l'Agence de Coopération et d'Aménagement (ACA, France). De même, à partir des années 2000, à la faveur de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurels et incité par la banque mondiale, l'État ivoirien a accordé finalement l'insertion de plusieurs quartiers situés dans différentes communes de la ville abidjanaise. Cette fois-ci, les autorités publiques prévoient régulariser ces quartiers par une série d'intervention dans lesdits quartiers et espèrent voir la population améliorer elle-même son habitation (E. T. F. Acho, 2023, p.226). En 2023, cette politique de restructuration in situ des quartiers précaires a pris un coup d'accélérateur, avec le lancement du Projet d'Aménagement des Quartiers Précaires Restructurés d'Abidjan (PAQRA) par le ministère de la construction, du logement et de l'urbanisme et financé par l'Agence française de développement (AFD). Ce financement entre dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (Portail officiel du gouvernement de Côte d'Ivoire, 2023, p.1).

Cette restructuration in situ n'est pas sans conséquence sur la résorption et l'amélioration des conditions de vie des populations dans les quartiers précaires. On note à Vridi 3, une constante transformation de l'habitat passant d'un habitat précaire à un habitat évolutif et d'un renouvellement de son contenu démographique. Cette situation est aussi décrite par E. T. F. Acho (2023, p.235). Selon cet auteur, la restructuration du quartier précaire grand campement a amélioré son type d'habitat où l'habitat évolutif (76,08%) est le plus représentatif. En outre, K. P. Konan (2022, p.38) affirme que la mutation de l'habitat dans les quartiers précaires en habitat formel

est impulsé par le facteur de la normalisation foncière passant par le morcellement en lot et par l'ouverture de voies aux normes urbaines. Par ailleurs, cette rénovation urbaine a eu un impact socio démographique. Comme le précise T. L. Sassy, A. Kouamé, O. D. Gbocho (2023, p. 245), la restructuration de « grand campement de Koumassi » s'accompagne d'un accroissement de la population de manière considérable et cosmopolite avec une dominance d'ivoiriens.

Selon B. Varnai et O. Moles (2018, p.10 et p.11), les opérations de résorptions se traduisent par le déplacement des concessions situées dans une zone définie pour laisser la place à de nouveaux aménagements urbains. Cela se traduit selon ces auteurs par des opérations lourdes portant sur les équipements, les infrastructures, l'accès aux services et l'habitat intégrant la régularisation foncière progressive. C'est le cas de Vridi 3, dont la rénovation urbaine a permis l'amélioration des conditions de vie des populations. En outre, K. P. N'Zué et K. S. Kouassi (2021, p.195 et p.196) mentionnent que la gentrification des quartiers précaires de Bouaké similaire à la rénovation urbaine in situ favorisent l'installation de couches de populations nanties et une amélioration de l'accessibilité à ces quartiers avec un raccordement aux réseaux électrique et hydraulique de la ville.

Conclusion

Le quartier Vridi 3 était l'un des premiers quartiers précaires à amorcé sa rénovation urbaine jusqu'à la résorption de son habitat précaire. Aujourd'hui restructuré entièrement dans une coopération débuté dans les années 1983, entre la mairie de Port-Bouet et l'Agence de Coopération et d'Aménagement de France, Vridi 3 s'est totalement inséré dans le tissu abidjanais. Ces opérations de restructurations ont fait penser aux propriétaires une régularisation foncière qui a vite fait d'améliorer leur type d'habitat. Ces pratiques de rénovation ont conduit à une mutation du paysage du quartier. Passant d'un habitat précaire à un habitat évolutif avec l'implantation d'infrastructures et d'équipements de proximité moderne pour l'amélioration qualitative et durable des conditions de vie des populations les plus vulnérables. Cette transformation tout azimut à l'initiative du privé ne prend en compte certainement que le volet assainissement et environnemental du quartier.

Références bibliographique

ACHO Eyimin Timothée Ferrand, 2023, La Restructuration In Situ d'un ancien quartier précaire et nouvelle configuration de l'habitat : Grand Campement (Abidjan/Côte d'Ivoire), In Quest Journals, Journal of Research in Humanities and Social Science, Volume 11, Issue 8, pp.225-236.

Agence Française de Développement (AFD), 2014. L'intervention en quartiers précaires, *Retours d'expériences et recommandations stratégiques*, consulté sur <https://issuu.com/objectif-developpement/docs/afd-quartiers-precaires>, le 24 avril 2025, 48 pages

Antoine Philippe, Dubresson Alain, Manou-Savina A. (1987). *Abidjan "côté cours" : pour comprendre la question de l'habitat*. Paris : ORSTOM ; Karthala, 277 p. (Hommes et Sociétés). ISBN 2-86537-181-6. ISSN 0290-6600.

DCGTx, Direction et contrôle des grands travaux, (1992) : *Atelier d'Urbanisme Abidjan : Quartiers précaire d'habitat à Abidjan*, Abidjan, 391p.

DORIER-Aprill (2007,) E (Dir). (2001) : *Vocabulaire de la ville. Notion et références* : Paris : Editions du temps 329p.

KONAN Kouamé Pascal, 2022, Rénovation des habitats dans la ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire : cas du quartier Aklomiabla, In Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Sante Publique, Volume 4 (2), pp.32-40

N'ZUE Koffi Pascal et KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2021, les quartiers précaires à l'épreuve d'une certaine gentrification dans un contexte post-crise à Bouaké (Côte d'Ivoire), In Revue N'ZASSA, décembre 2021, pp.191-204

PEEMANS Jean-Phillipe, 1995, Modernisation, globalisation, et territoires : l'évolution des regards sur l'articulation des espaces urbains et ruraux dans les processus de développement. Tiers-Monde, tome 36, N° 141, 17-39.

Portail officiel du gouvernement de Côte d'Ivoire, 2023, Restructuration des quartiers précaires : le gouvernement va changer le cadre de vie de milliers de familles, consulté sur le site https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?d=1&recordID=15617&p=3

Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGPH), 2021, *Résultats globaux définitifs, Synthèse*, Institut National de la Statistique, Ministère du Plan et du Développement, République de Côte d'Ivoire, 8 pages

SASSY Tchéméné Lucien, KOUAME AKA, GBOCHO Ohoueu Didier, 2023, Projet de restructuration des quartiers précaires de la ville d'Abidjan et son impact sur la population et l'environnement : cas du grand campement de Koumassi, in Revue Espace Géographique et Société Marocaine, Numéro double 77, 78, pp. 241-252

VARNAI Béa & MOLES Olivier (2018) : *Problématiques d'habitat des quartiers précaires en milieu urbain* ; Etude réalisé par la fondation Abbé Pierre. 59 p